



FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉS DE LA FONCTION PUBLIQUE

SECTION DE L'ESSONNE

JUIN 2026

Maquette réalisée par
Michel Galin



L'Essonne au congrès
de la FGR-FP :
Anne-Marie ROUSSEL,
Claire LEBHAR représentaient notre
section départementale, et Jean-Luc
MAZET représentait son syndicat
(SNCS-FSU)

Sommaire

- P. 1 : Edito
- P. 2 : Ag départementale d'avril
- P. 3 : Congrès national
- P. 4 : Valeurs mutualistes

Mardi 23 juin 18h
Contre la vie chère et les
budgets de guerre
Rassemblement
à EVRY, place des Droits de
l'Homme et du Citoyen

A l'appel des unions
départementales du 91
CGT, CFDT, FO,
FSU, UNSA, Solidaires

Secrétaire : Anne-Marie ROUSSEL
15 rue Fustel de Coulanges 91300 MASSY
Tel : 06 70 60 49 92 Mail : am08rous@yahoo.fr

ÉDITO

Toutes et tous ensemble Plus que jamais

La société d'aujourd'hui, selon la pensée néolibérale relayée par les grands media, promeut un monde qui érige l'individualisme, le développement personnel, la performance de quelques individus en modèles. Corollaire immédiat, la responsabilité de l'échec incombe à l'individu : c'est sa faute s'il n'a pas traversé la rue au bon endroit, s'il n'a pas réussi à « positiver son mindset » lors de son développement personnel, s'il a des difficultés en fin de mois...

Au moment de fêter les 90 ans des congés payés, il est opportun de rappeler l'importance du collectif. Ce sont les luttes collectives qui ont permis aux travailleuses et travailleurs d'arracher des droits au patronat sous le Front populaire.

Mais le collectif, c'est aussi le plaisir de travailler et de réfléchir ensemble, pour avancer ensemble comme lors de l'AG de la FGR-FP 91 et du congrès national (voir p2 et 3) qui s'est tenu à Port-Leucate sous les signes de la Solidarité et de la lutte contre l'extrême droite. Le secrétaire national, Jacques Brillat, y a rappelé que, face au rejet du droit international, à la guerre, à la destruction de l'environnement, la FGR-FP défend la paix, le droit, l'égalité, les libertés et le partage des richesses, dénonce ces politiques néolibérales qui conduisent à l'explosion des profits et des inégalités et à la destruction de la Sécurité sociale, des droits sociaux.

La défense de la protection sociale passe aussi par le collectif. De nombreux retraité.es de la FP rencontrent des difficultés récurrentes avec la mise en place de la PSC. Certain.es se sont même retrouvé.es avec un avis de radiation de la MGEN qu'une intervention très rapide de la FGR-FP et de la FSU a permis de rectifier. La FGR-FP 91 prévoit de rencontrer la MGEN 91. N'hésitez pas à nous informer des problèmes que vous rencontrez. (voir p 4) Le collectif est indispensable dans le soutien des militant.es syndicalistes et associatif.ves criminalisé.es pour leurs actions de défense des plus faibles comme Gérard Hatab, secrétaire départemental de la FGR-FP63, militant RESF, convoqué par la justice le 18 septembre après une garde à vue pour avoir hébergé un jeune sans papiers.

C'est dans cette idée du « tous et toutes ensemble » que La FGR-FP a conclu son congrès en appelant les actives et actifs, les retraité.es à se syndiquer, les retraité.es de la fonction publique à la rejoindre et à se mobiliser dès le mois de septembre pour la revalorisation des salaires et des pensions et pour la défense de la protection sociale et des services publics.

En attendant, la FGR-FP 91 vous souhaite un bel été.

Anne-Marie Roussel
Secrétaire départementale FGR-FP91

Assemblée générale départementale, FGR-FP 91

Notre fonctionnement

Les comptes ayant été validés par Jacques Rigolet pour la commission des comptes, le rapport financier a été adopté ainsi que le rapport d'activité.

Paul Baron, Mireille Breton et Jean-Luc Mazet ont été réélus à la Commission Exécutive, laquelle a été validée par l'AG. Jacques Rigolet qui a été membre de la commission des comptes pendant de nombreuses années et que nous remercions chaleureusement pour son investissement au sein de la FGR-FP 91 a décidé de laisser sa place. Toute candidature est la bienvenue de même pour rejoindre l'équipe de la CE.

Commission Exécutive FGR-FP 91

Est précisée entre parenthèse l'année d'élection
BARON Paul (2026) , BRETON Mireille (2026),
BRIDERON Françoise (2023),
COZIC Roselyne(2023), GALIN Michel (2025) **trésorier**,
LAMBERT Maxence (2023)
LEBAHR Claire (2023), MAZET Jean-Luc (2026),
ROUSSEL Anne-Marie (2022) **secrétaire**.

Commission des comptes

Elle se réunit en début d'année pour vérifier les comptes de l'année précédente. Il y a besoin de 2 personnes pour accomplir cette tâche !

Notre travail de réflexion

Les questions du renforcement de l'action avec les autres organisations de retraités de l'Essonne, de comment dynamiser la FGR-FP 91, de la mise en place de la PSC avec les difficultés afférentes ont alimenté les débats.

Cette AG avait aussi pour objectif de préparer le congrès national en apportant des amendements aux motions proposées par la direction nationale. La FGR-FP 91 a, entre autres, demandé :

- une modification du chapeau sur les questions internationales,
- un renforcement du texte Fonction publique sur le rôle des fonctionnaires, formés et professionnels pour des services publics de qualité versus le tout numérique,
- la professionnalisation des métiers du handicap tout en rappelant que la perte d'autonomie peut surgir à tout âge,
- l'introduction des questions féministes grandes absentes des textes.

Ces amendements ont été intégrés lors des travaux du congrès national

Congrès national, Port Leucate 19-20-21 mai 2026

Malgré un soleil estival et la tentation d'une magnifique plage, les travaux du 68^{ème} congrès de la FGR-FP se sont déroulés dans une ambiance studieuse.

A son ouverture, le secrétaire départemental de l'Aude a d'emblée planté le décor dans la région, en rappelant le contexte politique (extrême droite très présente), social (endettement et pauvreté) et environnemental (sécheresse, incendies, inondations).

Jacques Brillet, secrétaire national, a présenté le rapport d'activité et a appelé au renforcement de la FGR-FP, ouverte à toutes les fonctions publiques et de la représentation des retraités.

Protection sociale

La FGR-FP revendique une reconquête de la Sécurité sociale.

La réforme de la PSC vise au démantèlement de la Sécu au profit des assureurs privés. Contre une logique marchande, la FGR-FP s'engage pour le « 100 % sécu des soins prescrits ». Le financement de la Sécu doit reposer sur les cotisations sociales. Face aux conséquences de la PSC, la FGR-FP entend agir pour éclairer les choix imposés à chacun. La lutte contre les déserts médicaux passe par le recrutement de médecins, la création de centres de santé, la

régulation de l'installation des médecins. La FGR-FP demande la création d'un pôle public national du médicament. Les données de santé doivent rester confidentielles et sécurisées. La prévention doit être renforcée.

La FGR-FP s'oppose à la 5^{ème} branche « autonomie » créée en totale opposition avec les fondements de la Sécurité sociale. Elle revendique la prise en charge de l'autonomie à 100 % par la Sécu et la création d'un service public national de l'autonomie avec la création d'un statut de la fonction publique pour tous les professionnels quelque soit l'âge de la personne accompagnée.

Congrès national, Port Leucate 19-20-21 mai 2026

Fonction publique

La FGR-FP dénonce le recours massif aux emplois contractuels au détriment du recrutement de fonctionnaires formés.

La FGR-FP est mobilisée pour la sauvegarde et le développement des services publics de proximité. Le tout numérique aggrave les inégalités et affaiblit les SP. Elle dénonce les dangers et les limites de l'utilisation de l'IA générative en réponse aux usagers, rappelle l'obligation de proposer une alternative au numérique et exige qu'elle soit assurée par un.e fonctionnaire.

La FGR-FP revendique une véritable garantie de la progression du pouvoir d'achat des retraités et

porte les revendications du G9 et du pôle des retraités.

Elle reste attachée au système actuel de retraite par répartition et de pension. Préoccupée par les écarts de pension perdurant entre les hommes et les femmes, elle agira au côté des syndicats en vue de supprimer les inégalités socioprofessionnelles qui en sont la cause. Pour les femmes fonctionnaires, elle exige le rétablissement des bonifications pour enfant.

Elle défend le principe de pensions de réversion sans condition d'âge ni de ressources.

Elle dénonce l'absence notoire de l'action sociale et culturelle en faveur des retraités de la FP d'Etat.

Place des retraités

Devant la discrimination et l'exacerbation des propos âgistes, la FGR-FP demande que soit appliquée et renforcée la loi qui assimile l'âgisme à du racisme.

Elle rappelle que sans avoir besoin de justifier de leur existence par leurs activités, les retraités jouent un rôle essentiel dans la société. Elle dénonce le fait que, avec le recul de l'âge de départ à la retraite, le risque ne pas atteindre cet âge augmente, surtout pour certaines catégories socioprofessionnelles.



Anne-Marie ROUSSEL,
Claire LEBHAR
Jean-Luc MAZET
Présent.es au congrès nous
rendent compte des
textes adoptés à
Port Leucate
Merci à
elles et lui!

Fiscalité

La trajectoire fiscale actuelle du pays se caractérise par une poursuite de la politique néolibérale, avec l'ajustement du monde du travail et de l'État social aux besoins du capital.

Cela conduit à l'accentuation d'une dérive inégalitaire de la fiscalité, qui transfère la charge fiscale :

- des revenus du capital vers ceux du travail et vers la consommation ;
- des entreprises vers les particuliers ;
- des contribuables aisés vers les contribuables moyens et modestes ;
- de l'impôt direct vers l'impôt indirect ;
- de l'impôt progressif vers l'impôt proportionnel voire forfaitaire ;
- de l'État vers les collectivités territoriales.

La FGR-FP appelle à une véritable réforme fiscale d'ampleur qui garantisse une réelle justice fiscale, sociale et environnementale pour une meilleure répartition des richesses. Elle entreprendra des démarches sur l'ensemble de ces problématiques auprès des associations et économistes alternatifs.

Motion revendicative

La question sociale est la préoccupation essentielle de la fédération qui doit être imposée dans le débat social et politique dans un cadre le plus large possible. L'élaboration de la Loi de Finances et la loi du Financement de la Sécurité Sociale 2027 seront des étapes importantes.

La mobilisation sur la revalorisation des salaires et des pensions et la protection sociale doit se faire dans un cadre unitaire syndical le plus large possible sur les questions de redistribution, de justice fiscale et de présence renforcée des Services Publics.

La FGR-FP affirme que les principes d'égalité, de liberté, de solidarité passent par une réduction des inégalités, une fiscalité redistributive, un financement d'investissements pour l'avenir (environnement, santé, éducation, logement, énergie) et une Sécurité sociale avec prise en charge à 100 % des soins prescrits.

La FGR-FP rappelle qu'il n'y a pas de perspective de progrès social sans la paix.

PSC, Ameli, MASP ... et Valeurs Mutualistes

« Tu as réussi à créer ton compte Ameli ? Moi toujours pas ! »
« Tu as reçu ce courrier brutal de la MGEN résiliant ton contrat MASP au 1^{er} juillet ? Non, c'est quoi le contrat MASP ? »

JE CRÉE MON COMPTE AMELI
Votre situation actuelle ne vous permet pas de créer immédiatement votre compte ameli.
Merci de bien vouloir :
Contacter votre caisse d'Assurance Maladie

PSC

En (très) bref : la protection sociale complémentaire (PSC) s'est mise en place au 1^{er} mai 2026 pour les agents du ministère de L'Education nationale, avec une mutuelle santé, obligatoire et financée à 50 % par l'employeur, et une prévoyance collective et facultative, financée seulement à hauteur de 7€/mois (!) par l'employeur. C'est la MGEN qui a été retenue Elle gèrait depuis 1946 assurance maladie obligatoire et complémentaire (AMO et AMC) pour

ses sociétaires, dont beaucoup d'entre nous. Soyons clair.es, Cette réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC) n'est pas la nôtre. Pour les retraité.es, sans employeur, c'est une réforme perdant-perdant et s'ils et elles n'ont pas le droit au financement de leur ancien employeur, ils et elles subissent bien tous les désagréments de ce changement, dont la création d'un compte Ameli. Les organisations syndicales, la FGR-FP ramment pour « faire le job », réagir et informer pour limiter la casse. Nous continuons ici.

Compte Ameli

A la FGR 91, nous avons fait un petit point parmi nous. Près de la moitié n'avons pas encore créé le compte demandé.

Bon à savoir : même sans compte Ameli, les remboursements prévus auront lieu, mais vous ne pourrez pas vérifier le montant de votre remboursement, la MGEN ne publiera plus que « sa » part complémentaire. Gênant en cas de contestation.

Parmi les verbatims sur la création des comptes :

« Par le site, pas possible, on me donne un n° à 4 chiffres de l'assurance maladie. Appel téléphonique, attente de 5 minutes "Ah vous êtes adhérent à la MGEN, on ne peut pas faire ça en ligne ! Appelez la MGEN. Mais pas sûr qu'ils peuvent, sinon venez au centre sécu le plus proche de chez vous. Totalement engorgé, j'ai reporté »

« Après moult essais on m'a donné LE numéro MGEN qui s'occupe d'Ameli. Réponse automatique : Énoncez clairement votre demande. Moi : impossibilité de créer mon compte Ameli. Réponse : Avez-vous un compte Ameli ? Oui ou non. Moi : Non. Réponse : pour créer un compte Ameli....et de m'expliquer ce que je fais depuis des mois. J'ai raccroché.

« Vous devez mettre votre carte Vitale à jour d'abord ! Mais pas si simple, à cause d'une erreur de jour de naissance on me demande papier sur papier et maintenant un papier du consulat Algérien parce que je suis née en Algérie sauf que c'était la France... » A suivre.

Et vous ?

Nous vous proposons de nous contacter si vous avez des difficultés ou si vous souhaitez nous faire part de vos « aventures » avec Ameli, nous organiserons un échange collectif et une réunion en septembre si besoin.

MASP

La MASP est un contrat santé MGEN « Alternative Santé Prévoyance » qu'ont choisi certain.es mutualistes en 2018 ... pour 7 ans, ce que beaucoup ignoraient. Fin mai, ils ont reçu l'avis brutal que leur contrat était résilié au 1^{er} juillet, sans autre proposition qu'une demande comminatoire de renvoyer ou détruire leur carte MGEN « à l'échéance de leurs droits »!

Devant l'émoi et l'indignation partagés et exprimés par la FGR-FP et la FSU entre autres, la MGEN vient de retrouver quelques repères mutualistes et fait savoir que les contrats MASP seront maintenus dans les mêmes conditions. Exit

la lettre comminatoire ! La question demeure : comment a-t-elle pu être envoyée, signée de directeurs de la MGEN ?

Notre inquiétude grandit, elle appelle vigilance collective et exigences. Nous sommes nombreux à avoir choisi et fait choisir la MGEN quand nous étions actif.ves parce qu'elle était une Mutuelle, avec ses valeurs. Ses choix actuels sont inquiétants. Vigilance et exigences s'imposent désormais, collectivement. Vous pouvez compter sur nous